



Groupe Église-Wallonie

Bulletin N°2 avril-juin 2023

W'ALLONS NOUS ?

En 1999, le Gouvernement wallon adopte le SDER (Schéma de Développement de l'Espace Régional), après un long processus commencé en 1983 avec la publication de l'avant-projet de Plan régional d'aménagement du territoire (PRAT) de la SDRW (Société de Développement Régional pour la Wallonie).

Du 30 mai au 14 juillet 2023 a eu lieu l'enquête publique du projet de SDT (Schéma de Développement Territorial) destiné à remplacer le SDER. Le MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) a remis un avis.

Un commentaire de celui-ci en assure un résumé, une façon de voir ce que pourrait ou aurait pu être un projet d'aménagement du territoire de la Wallonie (à l'exception de la Communauté germanophone qui dispose maintenant des compétences en aménagement du territoire).

Le constat de départ du MOC est triple :

- Un constat et non une vision. Le SDT est un état de la situation existante et non une vision de la Wallonie souhaitée et du chemin pour y parvenir. Une approche prospective fait défaut.
- Le déficit d'information et de volonté de participation citoyenne. Ainsi, en 1998, le projet de SDER avait fait l'objet d'un dépliant d'information dans les boîtes aux lettres (plus de 1 million d'exemplaires) et le projet avait été imprimé. Le MOC insiste sur la lecture sur écran ou l'impression du SDT (267 pages) et des documents qui l'accompagnent et comportent de nombreuses images d'illustration (au total plus de 800 pages). Une difficulté « d'appropriation permettant à la population de s'approprier le SDT et de se construire un avis ».

La complexité du SDT. Ainsi « les 3 axes, avec une terminologie qui fait l'objet de nombreux débats, par exemple attractivité et innovation, ne permet une structuration claire des objectifs. »

- La bifurcation : « Nous sommes face à des urgences climatiques et environnementales sans précédent. (...) il est pour nous inconcevable que le SDT ne contribue pas à porter une bifurcation radicale dans nos modes de consommation, de mobilité, d'habitat, etc. Il est indispensable de sortir des adaptations classiques pour porter un changement de cap, notamment sur la question du numérique et du lien entre agriculture et alimentation, tout en s'assurant que ce changement de cap se

fasse dans le sens d'une justice sociale. Le MOC déplore qu'en l'état, le SDT passe à côté de cet objectif. »

Dans une seconde partie sur les remarques spécifiques, 11 thèmes sont développés : le concept de centralité, logement, trajectoires de réduction de l'étalement urbain, mobilité, agriculture et autonomie alimentaire, déploiement du numérique, la structuration spatiale, vulnérabilité, les Schémas de développement communaux, les zones d'activités économiques d'échelle régionale, gouvernance. L'avis sera sans doute diffusé sur le site : <https://www.moc.be> et permettra de prendre connaissance de ces utiles remarques. Citons ainsi des propositions concrètes : le projet détermine trois pôles majeurs Liège, Charleroi et le bipôle Mons-La Louvière, l'avis avec pertinence y ajoute Namur et la conurbation Ottignies-Wavre-Louvain-La-Neuve. Aux pôles régionaux est proposé l'ajout de Marche et de Libramont.

En conclusion, après avoir évoqué les incertitudes sur l'opérationnalisation du SDT, la thématique Gouvernance se termine par deux constats : d'une part, le projet de SDT intervient alors que le CoDT (Code de développement territorial) est en cours de révision : « Faire référence à un document qui n'est pas encore officiel crée un risque juridique et fragilise le SDT », et d'autre part, en ce qui concerne les permis d'urbanisme, « ceux qui verront leur permis refusé (parce que le projet est situé en zone excentrée par exemple) pourront demander des compensations financières. Compensations financières qui ne sont pas prévues à ce stade, contrairement à la Flandre ».

Comme le montre cette évocation du projet de SDT au début de ce bulletin, W'allons nous ? pointe une actualité majeure et urgente avec le changement climatique, la perte de la biodiversité, l'artificialisation et la dénaturation des sols, la dégradation de la quantité et de la qualité des eaux, le modèle économique dominant privilégiant les plus riches, la transformation indispensable de nombreux secteurs d'activité, ainsi l'agriculture, l'aviation, la logistique, les poids lourds, la voiture, le fret maritime, la construction au sein de villes et villages stationnaires cad à la mesure de leur scénographie et leur structure urbanistique qui en fait leur originalité, leur identité et leur continuité dans le temps, ...

Luc Maréchal

Pour aider à être à travers ce bulletin ou davantage un lieu d'échanges, de réflexions et de partage dans un esprit de nuance et d'ouverture d'esprit, merci de faire parvenir toute contribution ou commentaire à groupeeglisewallonie@gmail.com ou à l'adresse postale :

**Groupe Église-Wallonie
c/o Escholle Dominicale pour les Pauvres
20, rue Anne de Rupplémont 5000 Namur**

Par ailleurs, bien qu'il soit envisagé comme le plus simple possible, le fonctionnement du Groupe Église-Wallonie (ou autre dénomination à trouver), dont le bulletin et le site web www.eglise-wallonie.be, entraînera des frais. Aussi, tout don sera le bienvenu sur l'actuel compte BE31 0011 6110 5255 d'Église-Wallonie, Louvain-la-Neuve.

LA LETTRE DE MANSHOLT : UN CHOC OUBLIÉ

Le 9 février 1972, Sicco Mansholt, vice-président de la Commission des communautés européennes, en charge de l'agriculture depuis 1958, adresse une lettre au président de la Commission (1). Le Club de Rome (2) a demandé à une équipe de chercheurs du MIT (Massachusetts Institut of Technology) un rapport qui dresse un diagnostic approfondi sur l'état du monde selon une méthodologie nouvelle (3). Aurelio Peccei, l'un des fondateurs du club, envoie à Sicco Mansholt et à quelques lecteurs les états d'avancement de la recherche

Résumer la lettre de Mansholt est un travail de nuances tant elle est riche et comporte de nombreuses propositions, bien qu'elle ne soit pas longue. Nous irons à l'essentiel et pour ne pas tronquer l'esprit de l'auteur, nous le citerons abondamment.

Le rôle de l'Europe

Pour Mansholt, les problèmes économiques et politiques sont nombreux à cette époque. Mais les conclusions du rapport l'amènent à se poser la question : « que devons-nous faire pour éviter que la machine ne se grippe », car les problèmes sont si fondamentaux, si complexes, si étroitement liés et concernent l'humanité tout entière. : « *y-a-t-il* vraiment quelque chose à faire ? » (les italiques sont de l'auteur de la lettre). Et l'Europe a un rôle majeur, qu'il résume : « L'Europe a une mission à accomplir ! ». La Commission doit agir en tant qu'« organe politique ». « Nous devons donner notre avis, qui prendra vraisemblablement la forme d'un 'testament' pour alerter l'opinion publique et laisser des directives aux nouveaux organes ». En 1973, vont s'ajouter aux six États fondateurs le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni.

L'ébranlement à la lecture du rapport

Les problèmes que Mansholt évoque sont les axes de base du rapport de recherche du MIT : l'évolution démographique dans le monde, la production alimentaire, l'industrialisation, la pollution, l'utilisation des ressources naturelles. À ces problèmes, il ajoute le sens du travail humain, l'instauration d'une démocratie véritable, l'égalité des chances pour tous et nos rapports avec les pays en voie de développement.

Cette lettre trouve son origine dans le sentiment d'ébranlement éprouvé par Mansholt. C'est le véritable retournement de celui que l'on considère comme l'un des pères de la politique agricole commune (PAC), basée sur l'extension des superficies d'exploitation, sur l'agriculture intensive et sur le productivisme.

Pour lui, le problème clé est l'évolution démographique. « C'est surtout dans les pays en voie de développement que la natalité prend des proportions angoissantes, mais l'Occident industriel ne pourra pas non plus échapper à la nécessité de contrôler la natalité. » Après avoir émis plusieurs considérations sur cette évolution, il estime « en tout cas plus que souhaitable d'arriver à la longue à stabiliser la démographie mondiale ». Partant de cette hypothèse, « il semble possible, du moins en théorie, de réaliser un certain équilibre dans la croissance des divers facteurs nécessaire pour assurer la survie de l'humanité ». Il fait référence à un des scénarios du rapport du MIT, mais il estime qu'une série de conditions doivent toutes être remplies :

« - une priorité à la production alimentaire, en investissant aussi dans les produits agricoles

réputés non rentables ;

- une forte *réduction de la consommation de biens matériels* par habitant, compensée par l'extension des biens incorporels (prévoyance sociale, épanouissement intellectuel, organisation des loisirs et des activités récréatives, etc.) ;

- la prolongation notable de la *durée de vie de tous les biens d'équipement, en prévenant le gaspillage* et en évitant la production de biens 'non essentiels' ;

- la lutte contre la *pollution et l'épuisement des matières premières* par la réorientation des investissements vers le recyclage et les mesures antipollution, ce qui aboutira naturellement à un déplacement de la demande et, partant, de la production. »

Des options pour une nouvelle politique

Pour Mansholt, « il est évident que *la société de demain ne pourra pas être axée sur la croissance*, du moins pas dans le domaine matériel. ». Il précise que « nous ne devrions plus orienter notre système économique vers la recherche d'une croissance maximale, vers la maximisation du produit national brut », en remplaçant celui-ci par *l'utilité nationale brute* (UNB). Il rappelle la notion de « bonheur national brut » de l'économiste néerlandais Jan Tinbergen.

Pour mettre en œuvre concrètement une telle politique, il émet quelques suggestions pour une *politique européenne*.

Il vise deux aspects : « une économie rigoureusement *planifiée* qui assurerait à chacun le minimum vital ; un système de production non polluant et la création d'une économie du recyclage. » Le deuxième « se traduira par un net recul du bien-être matériel par habitant et par une limitation de la libre circulation des biens. » Pour compenser cette diminution du bien-être matériel, il conviendra que « les pouvoirs publics se soucient davantage de l'épanouissement intellectuel et culturel ».

Pour Mansholt, la Commission devrait, d'une part élaborer un *plan central européen* (ou plan économique européen) : « D'après ce plan, la recherche du plus grand PNB possible est abandonnée et remplacée par l'UNB. » « Notre objectif primordial sera de *sauvegarder l'équilibre écologique et de réserver aux générations futures des sources d'énergie* suffisantes. » D'autre part la Commission aurait à prévoir « un plan quinquennal pour le développement d'un nouveau système de production 'anti-polluant' basé sur une économie en circuit fermé (production « CR » : *clean and recycling*). » Une série de mesures concrètes sont présentées. Notons notamment des mesures fiscales canalisant la consommation dans le sens de l'économie et de la durabilité. On peut aussi songer, écrit-il, à interdire la production de biens non essentiels ou encore à les imposer très lourdement. « À l'heure actuelle, nous nous livrons à un gaspillage inconsidéré. » Il insiste « sur *l'inflexion de la recherche* », une recherche nouvelle fondée sur le recyclage, qui représente un vaste domaine inexploré. Il estime que « le programme de recherche devrait notamment porter sur la protection de l'environnement, l'équilibre écologique et biologique, la production en circuit fermé, les conséquences économiques (et sociales, précise-t-il dans un autre paragraphe). » Enfin, pour assurer une protection contre les influences extérieures à l'Europe, il faudrait modifier les règles actuelles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et les commerces) qui, de toute façon, sont périmées pour lui.

Sur l'agriculture

La lettre se termine par quelques considérations au sujet de l'agriculture, en notant que

« l'équilibre naturel jouera un rôle croissant dans la production alimentaire ». Il relève tout d'abord deux facteurs limitatifs : d'abord, la superficie limitée des terres arables et ensuite, la perturbation de l'équilibre écologique due notamment à l'utilisation des pesticides et d'insecticides que nécessitent les grosses productions.

La recension de la lettre révèle un changement profond de cap. Comme l'écrit Dominique Méda, dans son introduction, « **Finalement, cette lettre nous apprend une chose certaine : nous avons bel et bien perdu 50 ans.** » (mis en gras par nous).

Un itinéraire de vie

Revenons à Sicco Mansholt, car ses propos incitent à en savoir plus sur lui. L'ouvrage, publié par l'Institut Veblen contient un entretien éclairant paru dans le « Nouvel Observateur » (n° 396, 12 juin 1972) où Josette Alia lui pose notamment la question de savoir comment l'homme de l'Europe verte et le champion de la productivité technocratique et du rendement à tout prix en est venu à défendre, presque du jour au lendemain, l'équilibre naturel et la qualité de la vie ? Est-ce à la suite d'une révélation brutale, d'un choc ou l'aboutissement d'une décision longuement mûrie ?

Sicco Mansholt répond : « Les deux. Qu'il faille préserver l'équilibre naturel, j'en ai été convaincu toute ma vie. Pour une raison simple : je ne suis pas un citadin, j'ai toujours vécu à la campagne, je suis agriculteur, mon père, mon grand-père et tous mes ancêtres étaient fermiers. Naturellement, j'ai dû cesser d'exploiter ma ferme lorsque je suis entré dans la vie publique – on ne peut faire partie de cette commission et avoir des intérêts agricoles, c'est contraire aux statuts.

Mais, enfin, je sais ce que c'est que la terre. Et je sais, par expérience, qu'elle s'épuise vite, ou plutôt qu'on l'épuise d'une manière insensée : quand j'étais agriculteur, j'ai utilisé comme tout le monde des insecticides, des pesticides, des produits chimiques, des engrais de toutes sortes. Comment faire autrement ? Tous les agriculteurs savent à quel point ces produits sont néfastes : si vous voulez vous suicider et que vous essayez d'acheter de l'arsenic chez un pharmacien, on vous le refusera. Mais allez donc dans une coopérative agricole : là, vous pourrez acheter, par kilos, de quoi tuer tout un village. Et c'est cela qu'on utilise pour la terre ! Tenez le mercure, que tous les paysans emploient : il est d'une telle efficacité que tout est tué, les insectes, les oiseaux... Mais d'autres insectes plus résistants apparaissent par mutation, qui obligent à employer des doses de plus en plus fortes de pesticides. En ce moment, nous en sommes à trois cent mille tonnes par an de poisons agressifs, et ce chiffre ne cessera de monter. Quel paysan peut l'ignorer ? Donc, tout cela, j'en étais bien conscient. (...) Pourtant, je pensais alors qu'il était possible de résoudre le problème de la malnutrition par des mesures disons marginales d'adaptation. Le choc -car j'ai reçu un choc, c'est vrai - est venu lorsque j'ai lu le rapport du System Dynamic Group, du Massachusetts Institute of Technology (MIT) (...).

Cela a été pour moi une révélation terrible. J'ai compris qu'il était impossible de s'en tirer par des adaptations : c'est l'ensemble de notre système qu'il faut revoir, sa philosophie qu'il faut radicalement changer. »

Et l'entretien avec Josette Alia se poursuit et porte sur différents thèmes de la lettre.

La suite à la Commission Européenne

Suite à la démission du président de la Commission, destinataire de la lettre, le 22 mars 1972 Mansholt est désigné président. Persévérant dans son analyse, des oppositions se manifestent.

Ainsi du côté français, Raymond Barre, vice-président de la Commission européenne en charge de l'économie et des finances, auteur d'un rapport critique sur la lettre de Mansholt, notamment aussi traducteur de Friedrich Hayek s'oppose publiquement à lui, comme Pompidou, président de la République, et Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances et des Affaires économiques qui ne veut pas « devenir un objecteur de croissance ». Mansholt démissionne le 5 janvier 1973.

En 1974, il publie un ouvrage *La crise. Conversations avec Janine Delaunay*, Stock, Paris. Serge Latouche (4) écrit qu'il revient ainsi à la charge dans cet ouvrage pour être sûr d'être bien compris et en extrait cette citation (pages 166-167) : « Pour nous, dans le monde industrialisé, diminuer le niveau matériel de notre vie devient une nécessité. Ce qui ne signifie pas une croissance zéro, mais une croissance négative. La croissance n'est pas qu'un objectif politique immédiat servant les intérêts des minorités dominantes. » (5)

La préhistoire de la décroissance

Sicco Mansholt fait partie de la préhistoire de la décroissance, avons-nous découvert dans l'ouvrage de Timothée Parrique *Ralentir ou périr. L'économie de la décroissance* (6). Cet auteur énumère plusieurs noms qu'il contextualise : ainsi, Nicholas Georgescu-Roegen (1971), Dennis et Donella Meadows (1972) et ensuite Sicco Mansholt (1972), d'autres noms suivent. Il met en avant la nouveauté de la lettre de ce dernier : « On retrouve ici la décroissance à la fois comme une réduction de la production matérielle, mais aussi comme un projet de société centré sur de nouvelles valeurs » (*Ibid.*, p.160).

Luc Maréchal

(1) *La Lettre Mansholt 1972*, Institut Veblen pour les réformes économiques et Les Petits Matins, 2023, 78 pages.

La lettre, pp. 25-39

Introduction par Dominique Méda, pp. 9-24

Réactions et commentaires :

Georges Marchais, « Une révélation accablante », pp. 43-45.

« Le chemin du bonheur », entretien de S. Mansholt avec J. Alia (*Le Nouvel Observateur*, n°396, 12 juin 1972), pp. 47-59.

Le débat du Club de l'OBS (« *Le Nouvel Observateur* », n°397), pp. 61-78, avec Sicco Mansholt, Edmond Maire, Herbert Marcuse.

(2) Le Club de Rome est un groupe de réflexion (un think tank selon le vocabulaire à la mode) international composé d'économistes, de fonctionnaires, de chefs d'entreprises et de scientifiques. Il a tenu sa première réunion à Rome en avril 1968, d'où son nom.

Son origine découle de discussions au sein de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) autour d'une crise planétaire en germe et des problèmes de la société moderne.

(3) Le rapport Meadows, paru en 1972, du nom des principaux auteurs, ou désigné aussi rapport du Club de Rome.

Sa méthodologie est basée sur la dynamique des systèmes, au cœur de laquelle

l'interdépendance est le concept clé. Le rapport utilise le modèle world3 qui simule l'évolution du système informatiquement pour différents scénarios.

12 scénarios étudient la production industrielle, la croissance démographique, la production de nourriture, la raréfaction des ressources et la pollution. Les scénarios présentés par les auteurs ne mènent pas tous à un effondrement. Mais ils constatent que les seuls scénarios sans effondrement sont ceux qui abandonnent la recherche d'une croissance exponentielle sans limite de la production.

Voir une réédition, avec une préface écrite en 2021 de Dennis Meadows à la réédition des 50 ans : Donella Meadows, Dennis Meadows, Jorgen Randers, *Les limites à la croissance (dans un monde fini). Le Rapport Meadows, 30 ans après*, Éditions Rue de l'échiquier, 2022, 486 pages.

La conclusion de cette préface : « La société mondiale n'a pas encore compris la différence entre expansion physique et développement qualitatif. Elle a dépassé le stade où une plus grande expansion physique est désirable. La croissance de la population ou des biens matériels ne sert désormais plus aucun objectif à l'échelle du monde. En revanche, il est aujourd'hui plus important que jamais d'apprendre à améliorer l'épanouissement de notre espèce – vers plus d'équité, de paix, d'équilibre psychique, de santé physique, de qualité environnementale.

Si l'on y parvient, quelqu'un pourra écrire à l'occasion du centième anniversaire de notre premier rapport un livre qui s'intitulera : *Il n'y avait pas de limites au développement.* » (*Ibid.*, p. 13)

(4) Serge Latouche, *Le pari de la décroissance*, Fayard, 2006, 302 pages.

(5) *Ibid.*, p. 22.

(6) Publié aux Éditions du Seuil en 2022 (311 pages). T. Parrique est chercheur en économie écologique à l'Université de Lund en Suède. *Ralentir ou périr* est la publication résumée de sa thèse « Political Economy of Degrowth » (2019).

Comme écrit en quatrième de couverture, le projet du livre est d'explorer la décroissance comme un chemin de transition vers une économie de la post-croissance.

DE PROCHAINES RENCONTRES

-Dans le cadre du Salon Valériane, à Namur Expo (Salzennes) en la salle Dalhia, le vendredi 1er septembre, de 16 à 19 h, Conférence de Justice et Paix, en collaboration avec les DoMineurs, sur le thème « Quels enjeux derrière l'exploitation minière et la consommation de métaux ? » par Aurore Stéphant, ingénieure en géologie minière, et Géraldine Duquenne, spécialiste des questions minières et conseillère Étopia.

-3e Journée «La théologie par les pieds » à la suite des regrettés théologiens Thierry Tilquin, Jean-Louis Undorff et Jean François Grégoire, sur le thème « Des personnes à qui on ne demande rien – Quand des vies nous retournent » avec Guibert Terlinden, psychologue, théologien et ancien aumônier des cliniques Saint-Luc à Woluwé, le samedi 18 novembre au collège Notre-Dame de la Paix, place Notre-Dame de la Paix,1, à Erpent (Namur). Infos au

Centre de formation Cardijn et à Entraide et Fraternité-Action Vivre Ensemble. Traces des deux premières journées sur www.cefoc.be. Au CEFOC, vient de sortir la publication de 191 pages *Lire la bible aujourd'hui. Pourquoi ? Comment?* de Jean-Claude Brau, Véronique Herman et Pontien Kabongo.

-Forum RivEspérance sur le thème « Quelles spiritualités pour demain ? Sens et engagement », les vendredi 2 et samedi 3 février 2024 au Palais des Congrès de Liège. RivEspérance asbl, rue Maurice Liétart, 3, boîte 5, 1150 Bruxelles, <https://rivesperance.be>.

ARBRES, HOMMES, ... UNE RELIGION AUX SOURCES DE LA VIE DE JESUS

Dans son numéro 17 (2023), la revue « Reliefs » comporte un article à la lecture agréable et bien structurée sous le titre « Écoutons les arbres » et signé par l'historien Johann Chapoutot (pp. 119-124). Celui-ci y évoque les relations entre l'humain et les arbres. Son récit historique et anthropologique commence à la Grèce antique, et parcourt l'Empire romain, le Moyen Âge, le colbertisme, ... jusqu'à nos jours.

« Les chrétiens sont apparus dans le monde romain en portant un autre message, Celui, si peu romain, de la compassion et de l'attention au faible, qu'il fût humain ou non, du reste. Souvenons-nous : le Christ est né dans une étable, dit-on, et le premier symbole des chrétiens ne fut pas la croix, mais le poisson, symbole de vie, dont le nom en grec (*ichthus*), est l'acronyme de la formule 'Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur'.

La croix, cet arbre mort, s'impose définitivement au moment où le christianisme prend le pouvoir dans l'Empire en tant que religion officielle. La sensibilité des gueux devient la norme, la foi de la lie devient l'orthodoxie. Le christianisme se coule dans le moule impérial, il en adopte les règles, les hiérarchies, le magistère, la verticalité. La religion des mystères devient celle des dicastères, des évêques, des officialités. L'Église fait désormais figure d'institution par excellence, qui se tient debout et soutient le monde : le poisson des origines ne pouvait que le céder à la croix et à ses missionnaires.

Les évangélistes disaient apporter le pain de la parole, de la bonne nouvelle. Ils l'ont souvent changé en pierres, de l'imprécation, de la menace de l'anathème ».

Dans la fin de son article, Chapoutot écrit : « ... un espoir : celui d'une conversion, au sens religieux du terme. Des religions établies font ce pas, comme le pape François - le saint dont il a adopté le nom parlait aux arbres et aux oiseaux - dans son encyclique *Laudato Si*. Il invite à se départir d'une vision ancienne et ancrée où la création n'était là que pour servir les seules fins de l'Homme, et à y voir la condition et le lieu d'une alliance avec le créateur, que la destruction rend impossible. »

DÉCLARATION SUR LA FRATERNITÉ HUMAINE

Le 10 juin 2023, une trentaine de Prix Nobel ont pris part à Rome à une rencontre liée à l'encyclique du pape François sur la fraternité et l'amitié sociale, preuve que ses propos sont appréciés au-delà de l'Église catholique. De là la déclaration suivante qui a été lue par Muhammad Yunus, prix Nobel de la Paix 2006, surnommé le banquier des pauvres pour avoir fondé la Gramen Bank au Bangladesh :

« Nous sommes différents, nous avons des cultures et des religions différentes, mais nous sommes frères et nous voulons vivre en paix » (Pape François).

Chaque homme est mon frère, chaque femme est ma sœur, toujours. Nous voulons vivre ensemble, comme des frères et sœurs, dans le jardin qu'est la Terre. Le jardin de la fraternité est la condition de la vie pour tous.

Nous sommes témoins qu'aux quatre coins du monde, l'harmonie perdue refléurit lorsque la dignité est respectée, les larmes sont essuyées, le travail est rémunéré équitablement, l'éducation est garantie, la santé est prise en charge, la diversité est valorisée, la nature est guérie, la justice est honorée et les communautés surmontent la solitude et la peur.

Unis au pape François, nous voulons réaffirmer que 'la vraie réconciliation ne se dérobe pas au conflit, mais se réalise dans le conflit, en le surmontant par le dialogue et la négociation transparente, sincère et patiente' (Encyclique Fratelli Tutti n° 244). Ceci dans le contexte de l'architecture des droits de l'Homme.

Nous voulons le crier au nom de la fraternité : Plus de guerre ! C'est la paix, la justice, l'égalité qui guideront le destin de toute l'humanité. Non à la peur, aux violences sexuelles et domestiques ! Que cessent les conflits armés ! Disons assez aux armes nucléaires et aux mines anti-personnel !

Plus jamais de migrations forcées, d'épurations ethniques, de corruption et d'esclavage. Arrêtons l'utilisation manipulatrice de la technologie et de l'intelligence artificielle et fécondons par la fraternité le développement technologique.

Nous encouragerons les pays à promouvoir des efforts conjoints pour créer des sociétés de paix, comme la mise en place d'un Ministère de la Paix.

Nous nous engageons à reconquérir la terre tachée par le sang de la violence et de la haine, des inégalités sociales et de la corruption du cœur. À la haine, nous répondrons par l'amour.

La compassion, le partage, la gratuité, la sobriété et la responsabilité sont pour nous les choix qui nourrissent la fraternité personnelle, celle du cœur.

Faire croître la graine de la fraternité spirituelle commence par nous. Il suffit de planter une petite graine par jour dans nos mondes relationnels : la maison, quartier, l'école le lieu de travail, la place et les institutions où se prennent les décisions.

Nous croyons aussi en une fraternité sociale qui reconnaît l'égale dignité de tous, nourrit l'amitié et l'appartenance, promeut l'éducation, l'égalité des chances, des conditions de travail décentes et la justice sociale, l'accueil, la solidarité et la coopération. Nous croyons à l'économie sociale et solidaire ainsi qu'à la transition écologique juste, à une agriculture durable garantissant l'accès à l'alimentation pour tous, pour promouvoir des relations harmonieuses fondées sur le respect mutuel et l'attention ainsi que sur le bien-être de tous.

IMPOT(S) ou CONTRIBUTION(S) ?

Isabelle ne payait pas d'impôt. Elle versait ses contributions à l'État. Elle était née en 1912, à la Sarrasse, le quartier du Grognon dit aussi le Confluent, le berceau de Namur. (Aujourd'hui on l'appelle La Confluence, mais pourquoi donc ?). Après son école primaire à Sainte-Marie,

elle avait été mise au travail dans le commerce de ses parents. Cela l'avait naturellement amenée à entrer dans la première « section » de la JOCF (jeunesse ouvrière chrétienne féminine) que l'Abbé Cardijn venait de créer à Namur, au milieu des années vingt. La JOC, puis, après le mariage la LOFC (Ligue Ouvrière Féminine Chrétienne, aujourd'hui Vie Féminine) étaient et sont toujours d'importants lieux de formation. On y apprend le respect de tous, les objectifs d'égalité, de partage des richesses ; bref, on y apprend la culture démocratique et le civisme.

Avant la fondation des démocraties, l'impôt, un versement imposé - comme son nom l'indique - « exprimait une relation de vassalité ontologique d'un être sur un autre » selon le philosophe Hubert Etienne (1) qui ajoute : « l'individu dépourvu de tout droit versait à son seigneur, son maître ou son roi la somme que celui-ci réclamait sous la forme qui lui plaisait et dont la quantité ne dépendait que du bon vouloir du maître ». Il **poursuit** : « la Révolution a érigé le sujet au statut d'homme libre détenteur de droits » et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, en 1789, a proclamé en son article 14 que « tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la **contribution** publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, l'assiette, le recouvrement et la durée ». (1) Ainsi est fondée une théorie du consentement.

Mais gardons les pieds sur terre : le consentement à l'impôt est souvent un doux rêve, tant nous rechignons en général à entrouvrir notre bourse et à en laisser échapper une partie du contenu ! D'où la distinction qui a été faite entre le consentement à l'impôt et le consentement **de** l'impôt. Le premier désigne l'accord direct du citoyen à la collecte fiscale, le second se réfère au « consentement indirect par les représentants du peuple lors du vote des lois de finances » (2) ce qui suppose que les représentants du peuple traduisent le consentement des citoyens. Et cela suppose encore que le consentement **de** l'impôt découle du consentement à l'impôt.

Outre cette distinction, Michel Bouvier (3) observe l'apparition d'un « nouveau civisme fiscal ». Il précise : la nature politique du citoyen contribuable tend à s'estomper en se fondant sur celle, économique, d'un client. Du coup, l'impôt apparaît plus comme le prix d'un service rendu par l'institution que comme expression d'une solidarité ; l'administration fiscale est amenée à se présenter comme un service plutôt que comme une instance de contrôle ; elle tend à adopter une attitude entrepreneuriale avec les exigences de gestion, de performance, de professionnalisme que cela implique. Dès lors, la relation de confiance entre le citoyen et le Parlement tend à se déplacer vers une relation de confiance entre le citoyen et l'administration. (Ndr : le mot « confiance » peut paraître exagéré ou inadéquat quand on parle de relation entre citoyens et administration, surtout administration fiscale : il vaudrait mieux suggérer l'idée d'une légitimité d'un pouvoir administratif qui s'est désormais coulé dans les mœurs du monde du commerce et les images de lui-même qu'il véhicule : performance, efficacité, rigueur de gestion, excellence, prix ajustés etc).

Ne voit-on pas là des courants de pensée bien de notre temps que sont le discrédit du monde politique au profit de la sphère technocratique, l'emprise de la culture capitaliste entrepreneuriale dans tous les domaines, l'attente exigeante d'un service rapide, précis, individualisé, au détriment d'objectifs généraux de solidarité, de cohérence sociale, de vivre en société ? Nous voilà bien loin des gens de la génération et du milieu d'Isabelle : ils

versaient leur contribution pour remplir leur devoir envers l'État qui leur avait permis d'aller à l'école pour apprendre à lire, écrire, calculer, devenir des citoyens conscients et organisés. Recréer le consentement à l'impôt, un nouveau défi pour notre temps ?

Pierre Dufaux

PS. La fraude fiscale en Belgique est difficile à estimer : on trouve des chiffres qui vont de 7 milliards d'euros selon la Banque Nationale de Belgique à 30 milliards selon John Crombez, ancien secrétaire d'État à la lutte contre la fraude fiscale et sociale, en passant par 10 milliards selon l'Inspection Spéciale des Impôts.

(1) Hubert Etienne, L'impôt européen au défi du consentement fiscal. Revue générale de droit on line, 2021, n°60234.

(2) M. Bouvier, M-C. Esclassan, J-P. Lassale, in Finances Publiques, Paris, LGCD, collection Manuel, 9^e éd. 2004.

(3) Michel Bouvier, Le consentement à l'impôt : les mutations du citoyen contribuable, in République Française, publié le 4 sept. 2018.

Références trouvées sur GOOGLE le 8-7-2023

OÙ EST L'ÉGLISE ? - OÙ SERA L'ÉGLISE ?

L'avenir de l'Église, ainsi que l'avenir de notre société, nous préoccupent tous. Trois principes nous aident à contribuer à l'avenir de l'Église. Jusqu'ici l'eucharistie était le pivot de notre Église ; et le Processus synodal, entre autres, vise à restructurer l'Église autour de ce pivot... Deux autres principes sont plus novateurs. Le premier vient directement de l'Évangile : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux ». Le second est lié au « Royaume de Dieu » si souvent annoncé par le Messie : le père Moingt le formule ainsi « Il ne s'agit pas de conformer la société à l'Église, parce que la société, animée par l'Esprit, se conforme elle-même à l'Évangile ».

La promesse du Christ : « Là où deux ou trois... », cette promesse se réalise p.ex. lors de partages d'Évangile (comme à Crisnée), où, à leur façon, des laïcs prennent au sérieux leurs responsabilités de disciples : ils se réunissent hors des lieux de culte ; « peuple sacerdotal », ils interprètent l'Évangile en lien avec toute la vie ; deux prêtres amis, dont l'un est en Afrique, les accompagnent, par internet... Image prometteuse de l'Église de demain ? Mais le Christ participe tout autant au travail, à la recherche et aux luttes des travailleurs chrétiens, des artistes, des politiciens... chrétiens, qu'ils agissent individuellement ou collectivement. Leur action, leur contribution à la réalisation du Royaume a souvent été soulignée, notamment par Vatican II. Mais leur place, leur rôle, leur participation aux décisions concernant toute l'Église n'ont jamais été mises en pratique.

D'autre part, « la société, animée par l'Esprit, se conforme elle-même à l'Évangile » est une mine d'une richesse insondable et un chantier planétaire, pour tous ceux qui cherchent à « faire Église autrement » ; hélas, quasi totalement inexploités jusqu'ici. Or, dans notre société, des milliers et des milliers de femmes et d'hommes, de toute race et de toute culture,

recherchent le bien, le beau et le vrai. Par-là, ils contribuent à « l'humanisation de l'humanité », qui pour le père Moingt est le projet du Ressuscité. Aux croyants qui les fréquentent, on n'a hélas pas appris à les rejoindre. Alors que, les reconnaître et les valoriser provoquerait une nouvelle Pentecôte pour l'humanité...

Jo Bock

BEAUX ET RAPIDES HOMMAGES EN MÉMOIRE D'ALBERT NOLAN

Figure marquante de l'œcuménisme théologique contextuelle d'Afrique du Sud, le dominicain Albert Nolan est décédé à l'âge de 88 ans en octobre 2022 dans son pays. Et c'est moins de neuf mois après qu'un livre a été publié en anglais en Australie par ses confrères Mike Deeb, Philippe Denis et Mark James qui l'ont présenté en juillet dans plusieurs villes sud-africaines. Avec pour titre « Reluctant Prophet : Tributes to Albert Nolan OP » ou « Prophète à contrecœur : hommages à Albert Nolan OP », l'ouvrage s'ouvre par un avant-propos de Timothy Radcliffe, qui fut Maître de l'Ordre dominicain de 1992 à 2001. Il reprend septante contributions venues de nombreux pays et signées par des personnes ayant connu et travaillé avec Albert Nolan durant des années.

The best way to buy the book in Europe is to do it online at <https://atfpress.com/product/reluctant-prophet/>.

Ces contributions concernent les origines familiales du théologien, ses apports aux mouvements d'étudiants, dont la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), ses années de provincial dominicain pour l'Afrique australe, son engagement contre l'apartheid avec le Congrès national africain ou ANC de Nelson Mandela, ainsi que son travail d'écrivain et celui de responsable du magazine « Challenge » durant les dernières années du régime raciste et au début de la démocratie sud-africaine, en inspirant de nombreux chrétiens dans son pays comme ailleurs.

À la suite de l'introduction de Mike Deeb, on trouve l'homélie prononcée par Mark James lors des funérailles prononcées à Springs, tandis que la conclusion est signée par le frère dominicain Philippe Denis, d'origine liégeoise et devenu citoyen de l'Afrique du Sud où il a vécu et enseigné l'histoire depuis les années '80, en étant très proche d'Albert Nolan et des autres belles personnalités œcuméniques de ce pays comme l'archevêque anglican Desmond Tutu fait Prix Nobel de la Paix, le pasteur Beyers Naudé et Denis Hurley, archevêque catholique de Durban, dont il s'est demandé où étaient leurs héritiers dans un tout récent article « Passion pour l'unité » paru ce 20 juillet, dans un journal sud-africain. Dans les septante contributions reprises dans le tout récent ouvrage, sont rappelés la spiritualité pour l'action, les livres « Jésus avant le christianisme » et « Dieu en Afrique du Sud », ainsi que le refus d'Albert Nolan de devenir Maître de l'Ordre dominicain, car cela l'aurait obligé à quitter l'Afrique du Sud en plein apartheid. Il est aussi question du « Combat Ad Intra et Ad Extra » sous la plume de Mgr Kevin Dowling, d'une autre manière de faire de la théologie, de l'option pour les pauvres, du Dieu connu et du Dieu inconnu, d'une spiritualité palestinienne, d'un prophète du Kairos, nom employé pour le document d'interpellations des Églises chrétiennes vis-à-vis de l'apartheid, ainsi que d'un homme qui respectait les femmes et les penseurs, d'une spiritualité de la simplicité et du service, de Maître Eckart comme dominicain exemplaire ou encore de compassion, humilité et justice.

« A trusted partner » est le titre de l'écho proposé dans l'ouvrage par Jacques Briard, qui avait rendu hommage à Albert Nolan dans le numéro de décembre 2022 du magazine « L'appel » pour l'avoir apprécié comme partenaire d'Entraide et Fraternité durant trente ans. En 2001, c'est au nom d'organisations chrétiennes européennes et canadienne de coopération au développement que notre ami avait déjà signé la préface d'un premier recueil d'hommages à Albert Nolan. Il avait eu l'occasion d'avancer qu'en fait, la théologie lui semblait toujours contextuelle, lors de la présentation de ce livre à Johannesburg, en présence de théologiens des diverses Églises d'Afrique du Sud et autres opposants à l'apartheid.

POUR DÉBATTRE EN ÉGLISE ET EN SOCIÉTÉ

Ce sont des commentaires tantôt très favorables, mais petites nuances comprises, ou critiques qui ont paru, dans les médias, et réseaux sociaux, au sujet de la brochure de 60 pages *Rendons l'Église au Peuple de Dieu – Pour en finir avec le cléricalisme* publiée par quatre femmes et cinq hommes catholiques engagés à des titres divers dans le diocèse de Liège.

A côté d'une réaction critique diffusée par Mgr Delville notamment par le biais de Cathobel et de l'hebdomadaire « Dimanche », il y a eu une invitation à signer une pétition pour s'opposer aux réflexions qui avaient été proposées dans la plaquette afin de servir à engager le débat concernant : les sacrements, le sacerdoce, la place de la femmes dans l'Église, les premières communautés : sans prêtres ?, abus de pouvoir et cléricalisme, ainsi qu'à propos d'où est l'Église et où elle n'est pas.

Ce n'est pas dans ce bulletin que l'on cherchera à résumer les diverses réactions, surtout que le précédent numéro a été qualifié de trop long par certaines et certains.

On se contentera d'inviter à, si ce n'est pas encore fait, lire ladite brochure et aussi les réactions qu'on pourra obtenir en s'adressant à l'adresse internet suivante : justice633@hotmail.com, avec cet usage du mot justice qui a dû et devrait plaire à celles et ceux qui souhaitent que cette dimension là et celle du débat soient davantage acceptées dans la vie de l'Église catholique.

Selon un des commentaires répercutés, « notre Église se veut synodale, mais elle ne peut l'être que si des chrétiens comme vous osent s'exprimer et si on leur accorde le droit à le faire ».

D'autres correspondants ont souligné qu'il s'agissait d'écrits à la fois abordables, fondés et éclairés par des expériences de terrain et par l'œuvre du père Joseph Moingt. D'autres encore ont tenu à les prolonger, comme Armand Beauquin, qui fut professeur au grand séminaire de Liège et responsable de la revue « La Foi et le Temps » avant d'être à la tête du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC), ou encore l'abbé Jean-Claude Brau, ancien directeur du Centre de formation Cardijn (CEFOC) ainsi que, à propos de lieux et non-lieux du sacerdoce, le topologue Michaël Singleton.

De plus, dans le numéro de juin dernier de la toujours intéressante revue du réseau Pour un autre visage de l'Église et de la société (PAVES), notre ami Josse Pirson signe l'article « Une Église en débat au cœur du monde? Autour de la Lettre de l'équipe de Liège et de l'essai de l'archevêque de Poitiers ». Il y estime fort justement que la brochure liégeoise sur l'accès aux sacrements et l'écrit de Mgr Wintzer sur les abus sexuels dans l'Église catholique publié en mars chez Gallimard « mettent en débat la place possible de l'Église au-delà de notre monde

occidental sécularisé (l'Église de Belgique et de France) dans l' ensemble de notre société contemporaine, hors de tout cléricalisme ».

On pourra trouver cet article sous « numéro 139 juin 2023 » sur le site de Communautés chrétiennes de base de Wallonie et de Bruxelles :

<https://sitesd.Google.com/view/ccbwalloniebruxelles>.

Avec des auteurs belges et autres

Dans la rencontre publiée dans le numéro de juin du magazine « L'appel », c'est sa vie d'éditeur et de libre penseur catholique que le Français Robert Ageneau retrace ainsi qu'il l'avait fait dans ses mémoires d'ex-religieux spiritain et ensuite de directeur de L'Harmattan et de Karthala. Il y a relevé l'esprit de tolérance d'auteurs belges qu'il a édités et qui « constitue un trésor spécifique en Europe », en citant notamment le fin connaisseur des théologiens et théologiennes, notamment d'Afrique, que fut l'abbé Maurice Cheza mort en 2019 ainsi que de Jean Pirotte, professeur émérite de l'UCL, le tout récent *Dieux fantasmés, Dieu tout autre* publié dans la collection Chrétiens en liberté qui colle bien à la personnalité de l'auteur ayant étudié notamment les mentalités et le fait religieux en Europe et outre-mer. « Par une lecture critique des écrits fondateurs du christianisme et par un regard sur des siècles d'histoire, cet ouvrage, indique Karthala, cherche à éclairer la question de Dieu pour les humains du XXI^e siècle. Le propos de l'auteur n'est pas apologétique. Il se veut libre de toute contrainte dogmatique ». Un ouvrage dont nous pouvons aussi avancer avec d'autres qu'il est sans doute une des meilleures des dernières années à propos des représentations de Dieu et de la spécificité de la foi chrétienne en intégrant et dépassant le propos strict de l'historien tout en montrant la nécessaire distinction des registres du langage.

Dans son interview à « L'appel », Robert Ageneau annonçait aussi la parution en septembre du livre dans lequel Jean-Pol Gallez revient sur l'œuvre de feu le père Joseph Moingt basée sur une longue carrière d'enseignement de la théologie et de dialogue avec le monde. A celle-ci, notre compatriote, juriste et père de famille, avait consacré sa thèse de doctorat en théologie à l'UCL parue chez Peeters à Leuven en 2015. Avec pour titre *Humaniser selon l'Évangile*, l'ouvrage à sortir prochainement a pour chapitres successifs : les racines de la foi, la pensée de la foi, la figure de l'Église et la foi dans le monde, alors que son auteur invite à le considérer comme un outil de travail.

Coordinateur Entraide et Fraternité-Action Vivre Ensemble pour la province de Namur, c'est en tant que théologien que Jean-Pol Gallez fait régulièrement des interventions fort appréciées en Belgique et en France. Ce sera à nouveau le cas, juste après la sortie de son livre, le samedi 30 septembre à Paris à la rencontre « Dire Dieu et Jésus quand les croyances s'effondrent » aux côtés de Jacques Musset (*Jésus pour les non-religieux*, à paraître chez Kartala cet été), José Arigi, Bruno Mori, Paul Fleuret et Serge Couder. Cette rencontre est organisée par les éditions Karthala et Pour un christianisme d'avenir. *Elle aura lieu de 9 à 17h30 au 78a, rue de Sèvres (Métro Duroc), PAF 20 € ou 40 € avec repas. Inscriptions à Karthala, boulevard Arago, 22-24, F 45013 Paris ou via contact@karthala.com ou 003314331559.*

En cette deuxième décennie du XXI^e siècle, ce sont à la fois les Églises chrétiennes et l'humanité toute entière qui ont à surmonter les crises actuelles aux origines plus ou moins anciennes et à retrouver un dynamisme pour changer le monde. Et le Conseil œcuménique

des Églises l'a bien relevé dans les messages qu'il a diffusé fin juin à Genève à l'occasion du 75e anniversaire de sa fondation à Amsterdam en 1948, année qui fut aussi celle de la proclamation de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Peut aussi aider à s'engager dans ce sens la lecture du livre *2 milliards de réenchanteurs-Le manifeste des acteurs du changement*. Celui-ci a été publié chez Actes Sud par l'économiste française Aurélie Piet, déjà auteur de *Quand l'Homo economicus saute à l'élastique ...sans élastique*, (Plon, 2019), et par notre compatriote Marc Luychx Ghisi : ayant étudié les mathématiques, la philosophie et la théologie, cet ex-prêtre catholique a été membre de la « Cellule de prospective » de la Commission européenne créée par Jacques Delors et du groupe de conseillers internationaux d'Auroville en Inde du Sud.

De même, par rapport aux dérèglements planétaires du monde et au besoin d'une transition tant extérieure qu'intérieure, est aussi sorti chez Actes Sud dans la Collection « Domaine du possible *Reliance -manuel de transition intérieure*. S'ouvrant par une préface du Britannique Rob Hopkins, cet ouvrage de près de 500 pages est dû au trio complémentaire composé du Suisse Michel Maxime Egger, sociologue, écothéologien orthodoxe, fondateur d'un laboratoire de transition intérieure dans le cadre des ONG de développement catholique et protestante de son pays, ainsi que de l'éco-conseillère et poétesse Tylie Grosjean et de l'écopsychologue Élie Wathelet.

Quant au *Qui sauvera la planète ?* de Nathanaël Wallenhorst (Actes Sud, 2022), il évalue pas moins de six récits actuels et peut aider à éclairer les confusions et incertitudes présentes.

Jacques Briard

PROPOS D'UN RALEUR POPULISTE

Vu dans la même page (8) de La Libre du 19 juillet.

Chaque année, les finances de la Région Wallonne doivent éponger les pertes du Grand Prix de formule 1 de Francorchamps : un peu moins de 57.000.000 en 2022. Dans la colonne voisine de la même page, on lit que la Cour Européenne des Droits de l'Homme condamne la Belgique en appel pour avoir laissé à la rue un Guinéen qui avait introduit une demande d'asile au Petit Château, mais n'avait été pu être reçu dans aucun centre d'accueil. Malgré une condamnation par le tribunal francophone du travail de Bruxelles qui obligeait Fedasil à le loger dans un de ses centres ou même à l'hôtel, le Guinéen avait été laissé à la rue.

On le sait, les gens de Fedasil font ce qu'ils peuvent mais manquent de moyens. On le sait, les marques automobiles et les marchands de limonades (redbull) ont les moyens mais ne font pas ce qu'ils peuvent... et la Wallonie compense !

Je sais, je sais, il ne faut pas comparer Francorchamps et Fedasil, mais je ne peux m'empêcher d'être assez populiste pour croire qu'avec les millions de Francorchamps, on pourrait aider Fedasil à accueillir dignement quelques demandeurs d'asile.

Pdx

FRATERNITÉ

« *Laudato si'* demeure une interpellation de taille. *Fratelli tutti* en est bien plus que le prolongement : cette encyclique est comme le 'mode d'emploi ' d'une transition à vraie hauteur d'humanité. » conclut Myriam Tonus dans l'introduction du dossier consacré à la fraternité (« Amitiés Dominicaines », n°319, avril-juin 2023).

EN WALLON

-Écrit en picard tournaisien par les sœurs Charlotte et Caroline Lemaire, *Drôles de Bêtes* a été adapté en wallon de Namur par Anne-Marie François, membre des Rêlis Namurwès, avec, sur la même page, les versions wallonne et française. Un ouvrage pour enfants et pour tous les âges, publié chez Noir Dessin à Liège. Parce que, comme indiqué dans le journal « L'avenir », « le wallon de Namur, c'est une langue et aussi une tournure d'esprit », comme le disaient volontiers les regrettés abbés Paul Malherbe et René Dardenne, qui furent successivement membres des mouvements Prêtres-Wallonie et Église-Wallonie, mouvements que prolonge modestement le Groupe Église Wallonie, dont les membres se veulent à la fois soucieux de leurs racines wallonnes et de défis à relever pour l'avenir de la Wallonie et l'annonce de la Bonne Nouvelle dans cette région et au-delà.

- « Tchansons en wallon » est le premier album que viennent de présenter deux soçons (amis) de Famenne et d'Ardenne, Léon Jacot, à la clarinette, et Willy Marchal, au chant et à la guitare. Avec une Ode à Rochefort sur la musique de la célèbre chanson Syracuse interprétée par Henri Salvador. Et alors que le duo est sur la piste d'un second ou deuxième album, selon « Matélé ».

Pour ce qui est du groupe « La crapaude », c'est depuis la région de Rochefort et désormais la plupart du temps à deux que Caroline Durieux et Pascale Sépulcre sillonnent la Wallonie pour faire découvrir des perles de son folklore. Pour connaître leur agenda, s'adresser à info@lacrapaude.be.

À Rochefort encore, c'est en son centre culturel qu'aura lieu un week-end en wallon les 24 et 25 septembre. Avec le samedi à 20 h, le vaudeville « On cope di Pères » de Christian Derycke et le dimanche à 15 h, le cabaret « On cose ou on djaze » avec accompagnement du duo Jacot et Marchal, ainsi que sur scène les membres d'une table locale de conversation en wallon et des écoliers.

Par ailleurs, on appris le décès à 64 ans de William Dunker, véritable icône de la chanson wallonne, qui est survenu le 25 juin dernier.

D'après des infos reçues de notre soçon Dominique Prison, dont l'initiative pourrait amener d'autres lecteurs et lectrices à alimenter ce bulletin sur des sujets méritant d'être relevés.

ÉGLISE-WALLONIE : LE CAP DE LA QURANTAINÉ

Sur le site Cathobel, à l'émission « Pleins feux » le 29 mai 2023 sur 1RCF Belgique, un entretien audio avec Luc Maréchal, réalisé par Anne-Françoise de Beudrap et Manu Van Lier : <https://www.cathobel.be/2023/05/eglise-wallonie-le-cap-de-la-quarantaine-audio/> .

Anne-Françoise de Beudrap situe le passage du mouvement Église-Wallonie au groupe Église-Wallonie :

« Église-Wallonie entame sa 40^e année, et c'est l'occasion d'un réajustement de ses missions. « *Pour le Groupe Église-Wallonie, le contexte est bien différent de celui existant à la création du mouvement en 1983, explique le dernier bulletin. Cette année-là, la Région wallonne mettait en place ses institutions avec le Parlement, l'Exécutif et l'Administration. Pour le mouvement naissant, il s'agissait notamment de sensibiliser les milieux et les institutions catholiques à la réalité politique nouvelle d'un quasi-État, vu ses compétences.* »

En 2012, vingt-cinq ans après cette création d'Église-Wallonie, Luc Maréchal confiait au journal Dimanche ses souhaits pour le mouvement qu'il préside depuis 1991. Il espérait que le mouvement continue « *par son action, [de] témoigner de la présence active de chrétiens dans toutes les dimensions de la vie en Wallonie, et plus spécifiquement contribuer à plus de mieux-vivre, de mieux-être sur ce territoire.* » On retrouve dans cette citation, deux points forts d'Église-Wallonie: l'enracinement dans le territoire francophone belge et la volonté de susciter un débat entre les différents courants religieux pour alimenter la réflexion.

A l'horizon 2024, par exemple, le groupe Église-Wallonie se positionne déjà en vue des élections communales, provinciales, régionales, communautaires, « *avec sans doute des revendications flamandes fortes* ». Les membres de ce groupe vont réfléchir à la manière d'agir pour une démocratie forte, respectueuse des diversités et de la réalité wallonne. »

Ce Bulletin du Groupe Église-Wallonie a été réalisé avec des apports de Jean-Pierre Binamé, Jo Bock, Jacques Briard, Pierre Dufaux, Luc Maréchal, Joseph Pirson, et autres informateurs et informatrices.

D'avance merci pour les réactions et prolongements qui seront reçus avec un grand intérêt, car ce seront autant d'encouragements à la poursuite de cette démarche.

Il en sera de même, pour rappel, pour tout don et aide financière qui sera versé au compte d'Église-Wallonie BE31 0011 6110 5255, Louvain-la-Neuve.